



CAP ÉLECTRICIEN.NE

FORMATION EN ALTERNANCE

LE MÉTIER

Le/la titulaire du CAP Électricien.ne intervient dans les secteurs d'activités du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Ce CAP aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien.ne, de la production de l'électricité à son utilisation :

- Réaliser, poser, câbler et équiper des installations électriques.
- Fixer, raccorder et contrôler des équipements basse tension et mettre sous tension des installations électriques.

LES OBJECTIFS

- **Analyser** les conditions de l'opération.
- **Organiser** l'opération dans son contexte.
- **Réaliser** une installation de manière éco-responsable.
- **Contrôler** les grandeurs caractéristiques de l'installation.
- **Valider** le fonctionnement de l'installation.
- **Remplacer** un matériel électrique.
- **Exploiter** les outils numériques.
- **Communiquer entre professionnels** sur l'opération.
- **Communiquer avec le client** sur l'opération.



Durée : 2 ans



Pré-requis

- Minimum fin de 3^{ème}



Lieu de formation*

- Assat (64)



* Accessible aux personnes en situation de handicap
+ d'infos sur notre site internet

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation Professionnelle

- Électrotechnique
- Lecture de plans / dessin technique
- Pose et réalisation de câblage
- Habilitation électrique
- Technologie, schéma électrique
- Expérimentation, mesures électriques
- Mise en service, maintenance
- Prévention, santé, environnement

Formation Générale

- Français
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Éducation physique et sportive

LES MODALITÉS

➤ Présence en centre de formation

- 455 heures
- 5 à 7 jours par mois

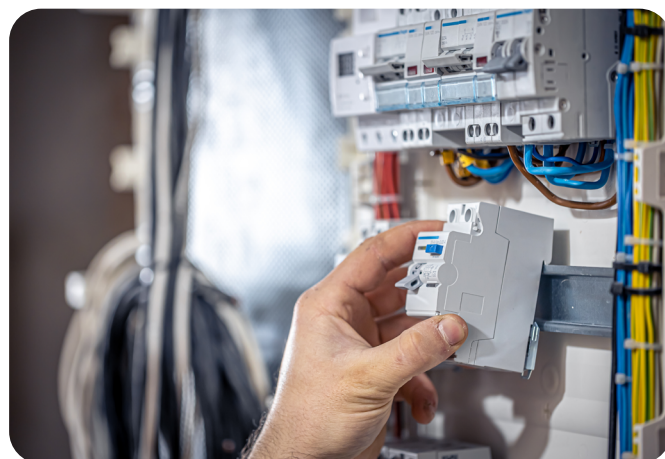
➤ Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel animée par une équipe de formateurs expérimentés avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.
- Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

➤ Modalités d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant.e puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et de plusieurs types.

L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal et/ou prendre la forme d'un contrôle en cours de formation (CCF). Pour réussir l'examen, il faut obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.



➤ Validation et blocs possibles

- Diplôme d'État CAP Électricien.ne
+ d'infos sur la reconnaissance du CAP sur notre site internet
- Blocs de compétences :
 - BLOC 1 - Réalisation d'une installation
 - BLOC 2 - Mise en service d'une installation
 - BLOC 3 - Maintenance d'une installation
 - BLOC 4 - Français, histoire, géographie, enseignement moral et civique
 - BLOC 5 - Mathématiques, physique, chimie
 - BLOC 6 - Éducation physique et sportive
 - BLOC 7 - Prévention, Santé, Environnement

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)

PASSERELLES POSSIBLES

- CQP Monteur.se câbleur.euse en équipements électriques
- Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)

UIMM

POLE FORMATION
Adour

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

CONTACT

POLE FORMATION ADOUR

05 59 53 23 83 | www.formation-industries-adour.fr



Scannez et découvrez
nos chiffres clés

